La FCPE Paris et vous

Vous informer

La FCPE Paris vous offre une information en continu tout au long de l'année, de la maternelle au lycée, pour mieux accompagner la scolarité de votre enfant. Son site internet avec des services réservés aux adhérents, son magazine et ses plaquettes thématiques, ses permanences téléphoniques : tout est mis en œuvre pour répondre à vos questions.

Vous représenter

La FCPE Paris, c'est plus de 2500 parents élus pour vous représenter et faire entendre votre voix dans les conseils d'école et d'administration des collèges et des lycées parisiens.
C'est aussi des parents bénévoles qui vous représentent et appuient vos demandes dans toutes les instances de l'Education nationale et des collectivités locales.

Vous accompagner

Sur tout le territoire parisien, près de 300 structures de terrain appelées « conseils locaux FCPE » accueillent, renseignent et accompagnent les parents dans leurs démarches (orientation, affectation, médiation, bourses, conseil de classe, conseil de discipline…). A la FCPE Paris, les parents agissent au quotidien pour plus de communication et de solidarité entre parents.

Vous former

La FCPE Paris, c'est un réseau de parents bénévoles et engagés qui se mettent au service d'autres parents. Chaque année, plusieurs dizaines de formations gratuites sont proposées aux adhérents sur des thématiques variées pour mieux comprendre le fonctionnement de l'éducation nationale, connaître ses droits et aider à la parentalité.

Vous mobiliser

La FCPE Paris fonctionne aussi comme un laboratoire d'idées : des parents lanceurs d'alerte au quotidien pour défendre l'intérêt des élèves et de l'École publique. Pour faire avancer nos revendications, tous les adhérents sont invités à réfléchir en commissions (handicap, affectation, sectorisation, restauration, numérique, laïcité, mixité…) tout au long de l'année.

www.fcpe75.org

Association reconnue d'utilité publique

FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES
108-110, avenue Ledru-Rollin - 75544 Paris cedex 11 Tél. : 01 43 57 16 16
mail : fcpe@fcpe.asso.fr www.fcpe.asso.fr

FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES (FCPE 75)
14 rue d'Astorg - 75008 Paris. Tél. : 01 42 65 05 98 mail : fcpe75@fcpe75.org
www.facebook.com/fcpe75/ **twitter.com/FCPE_Paris**

L'assurance scolaire, c'est indispensable ! La FCPE vous recommande la MAE

ASSURANCE SCOLAIRE ET EXTRA-SCOLAIRE : LES RAISONS POUR LESQUELLES LA FCPE RECOMMANDE LA MAE ? La MAE, n°1 de l'assurance scolaire, connaît bien les risques auxquels l'enfant est exposé. Elle propose des protections parfaitement adaptées et sans franchise. Que l'enfant se blesse seul ou qu'il en blesse un autre, qu'il subisse ou cause des dommages, tout est prévu pour garantir, au meilleur prix, une totale tranquillité d'esprit. Adhésion en ligne sur www.mae.fr

COUVERTURE : © OLLY - FOTOLIA

Pourquoi adhérer à la FCPE ?

Adhérer et militer dans une fédération nationale, c'est se donner les moyens d'agir collectivement pour l'ensemble des élèves au sein d'une structure reconnue et représentée dans toutes les instances officielles de l'éducation. C'est avoir les moyens d'être consultés par les pouvoirs publics et d'être réactifs face aux propositions de l'Education nationale et des collectivités locales.

Rejoindre la FCPE c'est bénéficier et renforcer l'immense réseau d'information, d'écoute et de solidarité au service de tous les parents pour mieux les accompagner tout au long de la scolarité de leur(s) enfant(s).

S'impliquer au sein de la FCPE, c'est être force de proposition au quotidien pour défendre le bien-être scolaire et la réussite de tous les élèves. C'est participer, avec d'autres parents, à toutes les actions qui permettent d'améliorer la qualité d'un service public d'éducation ambitieux.

S'engager avec la FCPE, c'est défendre des valeurs communes pour l'École publique : laïcité, gratuité, mixité, solidarité, bienveillance et émancipation.

A l'École aussi les parents ont droit à la parole. Et ensemble, nous sommes plus forts pour nous faire entendre.

Je rejoins la FCPE !

Une adhésion par parent et un bulletin d'adhésion par conseil local

LE PARENT

NOM du parent adhérent ..... Prénom .....

Adresse .....

..... Code postal ..... Ville .....

Tel. portable ..... Tél. domicile .....

E.MAIL (en CAPITALES)* ..... @.....

* Cet e.mail vous servira d'identifiant pour vous connecter à votre espace adhérent sur le site internet.

Je souhaite

☐ participer aux activités du conseil local
☐ être candidat.e au conseil d'école (maternelle élémentaire)
☐ être candidat.e au conseil d'administration (collège, lycée)
☐ être délégué.e FCPE au conseil de classe (collège, lycée)

J'ai déjà été adhérent.e à la FCPE

☐ oui ☐ non

LES ENFANTS

Nom et prénom	Né(e) le	Nom de l'établissement scolaire	Classe

Ma formule d'adhésion

L'adhésion est individuelle (une par parent) et par conseil local (une adhésion par établissement ou groupe/cité scolaire). Si vous avez des enfants dans plusieurs établissements qui ne sont pas rattachés au même conseil local FCPE, vous pourrez adhérer au titre d'une adhésion « principale » dans l'un des conseils locaux et au titre d'une adhésion « complémentaire » dans un ou plusieurs autre(s) conseil(s) local(aux) où vous ne réglerez que la part locale. Un formulaire à remplir pour chaque conseil local.

Je choisis ma formule *	**Ce qui correspond à…**						
Répartition	Part FCPE nationale	Part CDPE 75	Part Conseil local	Fonds de solidarité	Revue des Parents (revue du national)	Liaisons Laïques (revue départementale)	Reste à charge de l'adhérent après déduction fiscale de 66%
☐ Adhésion principale normale 24 €	6 €	6,95 €	5 €		3.35 €	2,70 €	10,37 € **
☐ Adhésion principale de solidarité 30 €	6 €	8,95 €	6 €	3 €	3.35 €	2,70 €	12,41 € **
☐ Adhésion complémentaire *car je cotise déjà auprès du conseil local (précisez)*			5 €				*1,7 €*
☐ *Don supplémentaire pour le conseil local (facultatif)* ..... €							
TOTAL à régler : ..... €							

* En cas de difficultés financières, il est possible de souscrire une adhésion réduite à 6 € correspondant uniquement à la part nationale. Il suffit d'en faire la demande au conseil local de rattachement en cochant la case ci-dessous.
Après instruction, cette adhésion réduite sera prise en charge soit par le conseil local si ses finances le permettent soit par le CDPE grâce au fond de solidarité.

☐ **Je souhaite demander une adhésion réduite**
(je m'engage à fournir au conseil local les justificatifs nécessaires pour faire valoir cette adhésion).

** La revue *Liaisons Laïques* est comprise dans la cotisation. L'abonnement à la *Revue des parents* est facultatif et non pris en compte pour la déduction fiscale.

Date et signature